



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/74
10 février 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

Cinquante deuxième session

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES
GOUVERNEMENTS POUR PROMOUVOIR ET CONSOLIDER LES DÉMOCRATIES
NOUVELLES OU RÉTABLIES

Lettre datée du 7 février 1997, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la Présidence de l'Union européenne sur les élections en Tchétchénie, publiée le 31 janvier 1997.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 41 de l'ordre du jour intitulé "Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies".

Le Représentant permanent des Pays-Bas
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) N. H. BIEGMAN

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de la présidence de l'Union européenne sur les élections
en Tchétchénie, publiée le 31 janvier 1997

L'Union européenne se félicite du déroulement des élections présidentielles et législatives dans la République russe de Tchétchénie. Les élections sont la libre expression de la volonté des électeurs et donnent une base légitime aux nouvelles autorités. L'Union européenne espère sincèrement que les résultats des élections contribueront à créer le cadre démocratique nécessaire dans lequel des progrès pourront être accomplis sur la voie d'un règlement global du conflit. L'Union européenne rend hommage à la contribution apportée par la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Grozny à l'organisation et à l'observation des élections.

La Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie se rallient à cette déclaration.
